

Report to/Rapport au :

**Finance and Economic Development Committee
Comité des finances et du développement économique**

and Council / et au Conseil

**May 28, 2013
28 mai 2013**

Submitted by/Soumis par : Kent Kirkpatrick, City Manager/Directeur municipal

Contact Person / Personne ressource: Steve Box, Director, Corporate Programs and Business Services / directeur, Programmes municipaux et Services opérationnels, City Manager's Office / Bureau du directeur municipal 613-580-2424, ext/poste 24200, steve.box@ottawa.ca

CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Ref N°: ACS2013-CMR-OCM-0005

SUBJECT: 2012 ANNUAL CITY BALANCED SCORECARD

OBJET : BULLETIN DE RENDEMENT ÉQUILIBRÉ DE LA VILLE DE 2012

REPORT RECOMMENDATIONS

That the Finance and Economic Development Committee:

1. **Table Appendix A to this report, for consideration at its meeting of July 2, 2013.**
2. **Refer this report and appendices B, C, D, E, F and G to the other Standing Committees and the Transit Commission for their consideration and approval as follows:**
 - **Transportation Committee – Appendix B: June 5, 2013;**
 - **Agriculture and Rural Affairs Committee – Appendix C: June 6, 2013;**
 - **Planning Committee – Appendix D: June 11, 2013;**
 - **Environment Committee – Appendix E: June 18, 2013;**
 - **Transit Commission – Appendix F: June 19, 2013;**
 - **Community and Protective Services Committee – Appendix G: June 20, 2013; and**
3. **Following the above-referenced schedule, that Council consider and approve this report, including any motions arising from the Transit Commission and the Standing Committees.**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique :

- 1. Dépose l'Annexe A du présent rapport aux fins d'examen à sa réunion du 2 Juillet 2013.**
- 2. Soumette le présent rapport et les annexes B, C, D, E, F et G aux autres comités permanents, à la Commission de transport en commun et au Conseil à des fins d'examen et d'approbation, comme suit :**
 - **Comité des transports – Annexe B : 5 juin 2013**
 - **Comité de l'agriculture et des affaires rurales – Annexe C : 6 juin 2013**
 - **Comité de l'urbanisme – Annexe D : 11 juin 2013**
 - **Comité de l'environnement – Annexe E : 18 juin 2013**
 - **Commission du transport en commun – Annexe F : 19 juin 2013**
 - **Comité des services communautaires et de protection – Annexe G : 20 juin 2013.**
- 3. Que le Conseil, en suivant l'horaire au-dessous, examine à son tour et approuve le présent rapport, notamment toute motion de la Commission du transport en commun et des comités permanents.**

SOMMAIRE

Le présent document est le premier rapport annuel portant sur le Bulletin de rendement équilibré de la Ville présenté au Conseil. Il vise à faire part au Conseil et à la population des progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs, les initiatives et les mesures de rendement qui ont été établis dans le Plan stratégique de la Ville 2011-2014. Il est fondé sur les données de rendement portant sur l'année 2012 et comprend des renseignements pour 2011 quand le cas s'applique.

Les annexes A à G contiennent les renseignements suivants : 1) Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville (tableaux et textes explicatifs), 2) modifications proposées aux fins d'examen par les Comités et le Conseil et 3) modifications techniques au Plan stratégique de la Ville 2011-2014, applicables aux responsabilités de surveillance de la Commission du transport en commun ou du comité permanent.

Dans le cadre de sa réunion d'examen de la stratégie tenue le 29 avril 2013, la haute direction de la Ville a analysé tous les résultats de rendement et toutes les modifications proposées au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 et a donné son aval pour les

soumettre au Conseil. Sous réserve de l'approbation du Conseil en ce qui concerne les modifications proposées, le personnel mettra à jour le Plan stratégique de la Ville 2011-2014 et rédigera un rapport sur le Bulletin de rendement équilibré de la Ville pour l'année 2012, qu'il remettra aux conseillers et affichera sur le site ottawa.ca.

CONTEXTE

Corporate Planning Framework

Le 25 mai 2011, le Conseil a adopté le cadre de planification municipale (Réf. No : ACS2011-COS-ODP-0007) en réponse aux recommandations formulées par le Bureau du vérificateur général concernant l'harmonisation des activités de planification et d'établissement du budget de la Ville, aux directives du Conseil sur l'établissement de règles relatives à la reddition de compte à tous les échelons de l'administration municipale et aux recommandations émanant des analyses de mi-mandat en lien avec la planification stratégique. Le cadre de planification municipale a permis de créer des outils pour la planification stratégique et la gestion du rendement, d'harmoniser les activités de planification et de rendement à tous les échelons de l'administration municipale et de soutenir l'orientation adoptée par le Conseil en ce qui concerne la structure et le mandat du Conseil et des comités qui ont été formulés dans le rapport d'examen sur la gouvernance 2010-2014 (Réf. No : ACS2010-CMR-CCB-0106).

Le cadre de planification municipale comprenait des recommandations sur l'établissement des priorités pour le mandat du Conseil pour 2011-2014; l'harmonisation des objectifs et des initiatives stratégiques en fonction de ces priorités; l'intégration de la planification stratégique au Plan financier à long terme et aux processus de planification budgétaire; la création d'un Plan stratégique pour la Ville et d'un Bulletin de rendement équilibré de la Ville; l'adoption de nouveaux mécanismes de gestion du rendement; et sur l'élargissement des responsabilités en matière de surveillance pour la Commission du transport en commun et les comités permanents.

Le cadre de planification municipale a contribué à renforcer la surveillance du Conseil en ce qui concerne les priorités stratégiques de la Ville et la surveillance des initiatives stratégiques en vertu du mandat de la Commission du transport en commun et des comités permanents. La Commission du transport en commun et les comités permanents doivent donner des directives au personnel de la Ville et clarifier les attentes quant à l'atteinte des objectifs; faire un suivi du rendement par rapport aux objectifs; décider des mesures correctrices à prendre, au besoin, pour répondre aux attentes en matière de rendement; et approuver les initiatives stratégiques nouvellement proposées lorsque c'est approprié.

Priorités pour le mandat du Conseil

Le 13 juillet 2011, le Conseil a approuvé les Priorités pour le mandat du Conseil (Réf. N° ACS2011-COS-ODP-0011), qui définissent ce que la Ville prévoit accomplir au cours de son mandat de 2011-2014. Ce document relie des objectifs stratégiques à chaque priorité stratégique de même qu'aux initiatives stratégiques (mesures concrètes,

programmes et services tactiques) qui permettront de se rapprocher de ces objectifs. Les Priorités pour le mandat du Conseil font également état des répercussions sur les ressources (budget et équivalents temps plein [ÉTP]) qui appuieront la réalisation des objectifs stratégiques. Les répercussions des initiatives stratégiques sur les ressources sont à la base du processus budgétaire de 2012 et des prévisions budgétaires pour 2013 et 2014; elles ont été intégrées au Plan financier à long terme.

Bulletin de rendement équilibré de la Ville et Plan stratégique de la Ville 2011-2014

Le 23 mai 2012, le Conseil a approuvé les mesures de rendement et les cibles établies pour le Bulletin de rendement équilibré de la Ville, la délégation de la surveillance de ces mesures à la Commission du transport en commun et au comité permanent ainsi que les modifications aux Priorités pour le mandat du Conseil (Réf. No ACS2012-CMR-OCM-0008).

Le Bulletin de rendement équilibré de la Ville ainsi que les Priorités pour le mandat du Conseil modifiées ont été à la base du Plan stratégique de la Ville 2011-2014, qui a été publié en juillet 2012. Le Plan stratégique de la Ville 2011-2014 précise la responsabilité de la Commission du transport en commun et des comités permanents en matière de surveillance et décrit les répercussions sur les ressources liées à chacune des initiatives stratégiques approuvées pendant le processus d'établissement du budget soutenu par les taxes et les redevances de 2012 et les révisions approuvées par le Conseil pendant le processus d'établissement du budget soutenu par les taxes et les redevances de 2013. Les données sur le rendement figurant dans le Plan stratégique de la Ville permettent de suivre la progression par rapport aux Priorités pour le mandat du Conseil et d'en faire rapport.

DISCUSSION

Rapport annuel sur le Bulletin de rendement équilibré de la Ville remis au Conseil

Depuis l'approbation des Priorités pour le mandat du Conseil en juillet 2011, des progrès ont été accomplis vers l'atteinte des cibles établies dans le Bulletin de rendement équilibré de la Ville approuvé par le Conseil en mai 2012. Afin de pouvoir suivre les progrès réalisés en ce qui concerne ces initiatives, ainsi que ceux relatifs aux objectifs et priorités stratégiques, le Conseil a adopté un système de rapport relatif au Bulletin de rendement équilibré et un processus d'examen portant sur les stratégies de gestion.

Le Bulletin de rendement équilibré de la Ville pour 2012 est le premier rapport présenté au Conseil et à la population sur les progrès réalisés en ce qui concerne les initiatives, objectifs et priorités stratégiques établis dans le Plan stratégique de la Ville 2011-2014. Il repose sur les données de rendement de l'ensemble de l'année 2012, ainsi que sur des données de 2011 lorsqu'elles s'appliquent. Les annexes A à G contiennent des Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville (tableaux et textes explicatifs) applicables aux responsabilités de surveillance de la Commission du transport en commun et du comité permanent.

Modifications proposées au Plan stratégique de la Ville 2011-2014

Le Plan stratégique de la Ville 2011-2014 continue d'évoluer selon les modifications qui sont apportées aux programmes et en fonction des directives reçues du Conseil, dans le cadre du processus d'approbations des rapports liés au programme législatif, y compris les budgets soutenus par les taxes et les redevances. Le personnel a mis à jour, conformément à l'adoption annuelle des budgets sur les taxes et les redevances par le Conseil, les répercussions sur le budget mentionnés dans le Plan stratégique de la Ville 2011-2014 et associées aux initiatives stratégiques approuvées par le Conseil en juillet 2011.

Les annexes A à G contiennent des tableaux présentant les modifications proposées qui ont été recommandées pour un examen du Conseil; ils comprennent également les modifications techniques apportées au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 en fonction de la responsabilité de surveillance. Les modifications proposées sont diverses, par exemple ajouter ou adapter un objectif existant; ajouter, modifier ou supprimer une mesure de rendement pour tenir compte des changements organisationnels, réaffecter des initiatives ou apporter des changements au libellé ou supprimer une initiative stratégique. Les modifications techniques incluent des rajustements mineurs au libellé des mesures de rendement ou des initiatives associés à un changement apporté à un programme ou à une initiative.

Le tableau ci-dessous énumère le nombre de modifications proposées et de modifications techniques apportées par la Commission du transport en commun et les comités permanents en ce qui concerne le Plan stratégique de la Ville 2011-2014.

Comité/Commission	Modifications proposées	Modifications techniques
Comité des finances et du développement économique	4	4
Comité des transports	0	1
Comité de l'agriculture et des affaires rurales	0	1
Comité de l'urbanisme	4	0
Comité de l'environnement	1	3
Commission du transport en commun	0	0
Comité des services communautaires et de protection	1	3

Dans le cadre de sa réunion d'examen de la stratégie tenue le 29 avril 2013, la haute direction a examiné toutes les modifications proposées et a donné son aval pour les soumettre au Conseil. Sous réserve de l'approbation du Conseil pour les modifications proposées, le personnel mettra à jour le Plan stratégique de la Ville 2011-2014 en conséquence et rédigera un rapport sur le bulletin de rendement équilibré de la Ville pour l'année 2012, qu'il remettra aux conseillers et affichera sur le site ottawa.ca. Ce rapport fournira à la population l'information approuvée par le Conseil dans un document accessible et consolidé.

Progrès accomplis en ce qui concerne le Plan stratégique de la Ville 2011-2014

Dans l'ensemble, des progrès importants ont été accomplis en regard des cibles établies par le Conseil en 2012; la Ville est en bonne voie pour réaliser les Priorités pour le mandat du Conseil prévues avant la fin de 2014. Pour les mesures où les résultats sont déjà disponibles, 77 % des cibles ont été atteintes ou sont en voie de l'être. En ce qui concerne les initiatives qui accusent un retard, des mesures ont été entreprises pour les remettre sur la bonne voie.

Il convient de souligner que les résultats associés à certaines mesures ne sont pas encore disponibles. Dans la plupart de ces cas, les cibles ne se situent qu'en 2013 ou en 2014. Dans certains autres cas, les données proviennent de sources externes, comme Statistique Canada ou le Conference Board du Canada, de sorte qu'elles ne sont pas encore disponibles et seront publiées à une date ultérieure. Quand les résultats ne sont pas disponibles, d'autres données et renseignements sur la progression des mesures ont été fournis dans le texte explicatif contenu dans les annexes.

Progrès accomplis par la Commission du transport en commun ou les comités permanents

Les Priorités pour le mandat du Conseil adoptées par le Conseil en juillet 2011 établissent les responsabilités de surveillance précises pour la Commission du transport en commun et les comités permanents en ce qui concerne 76 initiatives stratégiques (actions concrètes, programmes et services tactiques). Dans le cadre de ce rôle de surveillance, la Commission du transport en commun et les comités permanents doivent évaluer les résultats du rendement par rapport aux cibles et, au besoin, recommander des mesures correctrices au personnel. Le 23 mai 2012, le Conseil a approuvé des mesures de rendement et les cibles en ce qui concerne les initiatives stratégiques et les objectifs stratégiques connexes qui soutiennent les priorités du Conseil et a attribué à la Commission du transport en commun et aux comités permanents des responsabilités de surveillance à l'égard de ces mesures. Les résultats de rendement présentés dans le présent rapport sur le Bulletin de rendement équilibré de la Ville contiennent de l'information visant à aider la Commission du transport en commun et les comités permanents à remplir leurs rôles de surveillant et à aider la Ville à respecter son engagement en matière de reddition de comptes et de transparence.

Parmi les initiatives stratégiques approuvées par le Conseil dans les Priorités pour le mandat du Conseil, 10 étaient achevées à la fin de 2012; les autres continuent de progresser vers les cibles de 2013 et de 2014. Une initiative stratégique, l'examen du

tarif des services d'aqueduc et d'égouts, a été retirée du Plan stratégique de la Ville 2011-2014 à la suite d'une directive du Conseil dans le processus d'établissement du budget soutenu par les redevances (Réf. No ACS2013-COS-ESD-0004).

On a observé beaucoup de progrès en ce qui concerne les huit priorités du Conseil; par ailleurs, dans les secteurs surveillés par la Commission du transport en commun et les comités permanents, on a constaté de nombreux accomplissements en 2012. C'est particulièrement vrai pour le Comité des finances et du développement économique, le Comité de l'environnement et le Comité des services communautaires et de protection, qui, ensemble, surveillent près des trois quarts des initiatives stratégiques adoptées par le Conseil.

Le sommaire qui suit, ventilé soit par comité permanent ou la Commission du transport en commun, souligne certains des progrès réalisés avant la fin de 2012. Les Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville (données et textes explicatifs) sont donnés aux annexes A à G, selon la surveillance de la Commission du transport en commun ou du comité permanent. Dans certains cas, la surveillance des initiatives stratégiques et des mesures de rendement est partagée entre deux comités.

Comité des finances et du développement économique

Le Comité des finances et du développement économique doit surveiller 28 initiatives stratégiques et 52 mesures de rendement. En ce qui concerne les mesures dont les cibles se situaient en 2012 et pour lesquelles les résultats sont disponibles, 67 % ont été achevées ou étaient sur la bonne voie en 2012. Voici quelques accomplissements :

- La Ville a obtenu 12 événements majeurs en 2012, plus du double de la cible de cinq par année.
- La cible visant la mise en œuvre de 80 % des initiatives décrites dans le plan de fonctionnement annuel d'Investir Ottawa (2012-2014) a été dépassée, 85 % ayant été mises en œuvre.
- La cible visant une augmentation de 5 % du nombre de demandes de service traitées par les différents canaux de Service Ottawa (site Web, 3-1-1 et centres du service à la clientèle) en 2012, 2013 et 2014 a été dépassée en 2012, l'augmentation ayant été de 13 %.
- Le nombre de séries DonnéesOuvertes disponibles a grimpé à 132 en 2012, au-dessus de la cible de 95.
- La cible visant une réduction à moins de 15 débats menés à huis clos par année par le Conseil ou les comités a été atteinte; il y en a eu seulement neuf en 2012. La cible visant une réduction à moins de 15 rapports confidentiels remis par année aux comités et au Conseil a été atteinte, le total n'ayant été que de huit en 2012.
- La cible visant la mise en œuvre, avant la fin de 2012, de 80 % des recommandations découlant du suivi de la vérification 2009 du vérificateur général

de la Ville et relatives à la gestion du rendement et à la planification municipale a été atteinte.

- La cible visant la réalisation de 80 % des résultats attendus en matière de planification stratégique dans le cadre de planification municipale avant la fin de 2012 a été atteinte.
- La stratégie et la politique de gestion des biens ont été approuvées par le Conseil et le rapport sur l'état des biens a été achevé avant le quatrième trimestre de 2012.
- La cible visant une augmentation à plus de 90 % par année du nombre de plaintes et de griefs syndicaux, résolus sans arbitrage, a été dépassée, la proportion ayant été de 98 %.
- La cible visant le maintien de la hausse de taxe annuelle à moins de 2,5 % a été atteinte. La hausse de taxe a été de 2,39 %.
- Bien que certaines initiatives associées à la priorité stratégique sur l'engagement des employés accusent un retard, beaucoup de progrès ont été accomplis en ce qui concerne la priorité dans son ensemble. En ce qui concerne les cibles associées à la planification de la relève et à l'augmentation de la représentation des divers groupes dans les milieux de travail, lesquelles accusent un retard, il y a eu des progrès considérables et de nombreux succès. La réussite de la priorité *Engagement des employés* est démontrée par ce qui suit : en 2012, la Ville d'Ottawa a été nommée parmi les meilleurs employeurs pour la diversité au Canada, l'un des 100 employeurs de choix au Canada et l'un des meilleurs employeurs de la Région de la capitale nationale.

Comité des services communautaires et de protection

Le Comité des services communautaires et de protection doit surveiller 11 initiatives stratégiques et 21 mesures de rendement. En ce qui concerne les mesures dont les cibles se situaient en 2012 et pour lesquelles les résultats sont disponibles, 89 % ont été achevées ou étaient sur la bonne voie en 2012. Voici quelques accomplissements :

- La cible de 2012 visant la formation de 25 % du personnel et des gestionnaires sélectionnés sur la façon d'appliquer l'Optique d'équité et d'inclusion dans leur travail de tous les jours a été dépassée, le résultat réel étant de 176 % (c.-à-d. un nombre d'employés et de gestionnaires supérieur au nombre initialement ciblé a reçu la formation).
- La cible visant la réalisation de 30 % des recommandations du plan d'action au chapitre du Financement du développement communautaire pour les quartiers prioritaires avant la fin de 2012 a été dépassée, la proportion réelle étant de 60 %.
- L'objectif d'obtenir un taux de satisfaction d'au moins 80 % chez les participants au Sommet sur les aînés a été dépassé, à 89 %.
- La cible visant une augmentation de 150 par année (2011-2014) du nombre de ménages bénéficiant du Programme ontarien de soutien aux personnes

handicapées a été dépassée, le nombre réel étant de 265.

Comité de l'environnement

Le Comité de l'environnement doit surveiller 17 initiatives stratégiques et 28 mesures de rendement. En ce qui concerne les mesures dont les cibles se situaient en 2012 et pour lesquelles les résultats sont disponibles, 92 % ont été achevées ou étaient sur la bonne voie en 2012. Voici quelques accomplissements :

- La cible voulant que 60 % des projets prévus dans le Plan d'action de la rivière des Outaouais soient commencés avant la fin de 2012 a été dépassée, 94 % des projets ayant été mis en œuvre.
- La cible voulant que les rivières et les ruisseaux faisant l'objet d'un contrôle et d'une évaluation d'après les objectifs de qualité de l'eau du Conseil canadien des ministres de l'Environnement soit de 40 % avant la fin de 2012 a été dépassée, la proportion étant de 80 %.
- La cible visant la plantation de 90 000 arbres par année (2012-2014) a été dépassée en 2012, 120 481 arbres ayant été plantés.
- La cible de l'initiative du Système de gestion de la qualité de l'eau potable visant à réduire à moins de 5 par année le nombre de cas de non-conformité majeure a été atteinte, la quantité réelle étant zéro.

Comité des transports

Le Comité des transports doit surveiller six initiatives stratégiques et 11 mesures de rendement. En ce qui concerne les mesures dont les cibles se situaient en 2012 et pour lesquelles les résultats sont disponibles, 56 % ont été achevées ou étaient sur la bonne voie en 2012. Voici quelques accomplissements :

- La cible visant une augmentation de 3,5 % du nombre annuel de déplacements en vélo par rapport aux chiffres enregistrés en 2011 a été dépassée, la hausse ayant été de 5,6 %.
- La cible visant l'installation de signaux sonores à 55 % des 1 114 intersections d'Ottawa munies de feux de circulation en 2012 a été dépassée, le résultat réel étant de 59 %.

Comité de l'agriculture et des affaires rurales

Le Comité de l'agriculture et des affaires rurales doit surveiller 9 initiatives stratégiques et 12 mesures de rendement. En ce qui concerne les mesures dont les cibles se situaient en 2012 et pour lesquelles les résultats sont disponibles, 86 % ont été achevées ou étaient sur la bonne voie en 2012. Remarque : le Comité de l'agriculture et des affaires rurales partage avec d'autres comités la surveillance de toutes les initiatives stratégiques et les mesures de rendement qui tombent sous sa responsabilité. Voici quelques accomplissements :

- La cible visant la réalisation de 25 % des projets énoncés dans le Plan directeur de gestion pour les eaux pluviales avant le quatrième trimestre de 2012 a été atteinte.
- La cible voulant que les rivières et les ruisseaux faisant l'objet d'un contrôle et d'une évaluation d'après les objectifs de qualité de l'eau du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, soit de 40 % avant la fin de 2012 a été dépassée, la proportion étant de 80 %.

Comité de l'urbanisme

Le Comité de l'urbanisme doit surveiller 9 initiatives stratégiques et 13 mesures de rendement. En ce qui concerne les mesures dont les cibles se situaient en 2012 et pour lesquelles les résultats sont disponibles, 63 % ont été achevées ou étaient sur la bonne voie en 2012. Voici quelques accomplissements :

- La cible visant l'achèvement de 38 % des études sur l'aménagement axé sur le transport en commun avant la fin de 2012 a été atteinte.
- La cible visant la construction de 90 nouvelles unités de logements abordables en 2012 a été dépassée, avec a mise en chantier de 118 nouvelles unités.

Commission du transport en commun

La Commission du transport en commun doit surveiller cinq initiatives stratégiques et neuf mesures de rendement. En ce qui concerne les mesures dont les cibles se situaient en 2012 et pour lesquelles les résultats sont disponibles, 100 % ont été achevées ou étaient sur la bonne voie en 2012. Voici quelques accomplissements :

- En 2012, l'achalandage total par heure de service payant a grimpé de 7,9 % de 2011 à 2012.
- La cible d'OC Transpo visant à augmenter de 10 % par trimestre (par rapport au trimestre de l'année précédente) les contacts clients faits au moyen des médias sociaux a été dépassée tous les trimestres : 35 % (T1), 24 % (T2), 22 % (T3), 22 % (T4).
- La Ville a atteint son objectif d'effectuer 40 % des étapes principales du projet d'expansion du service de l'O-Train en 2012.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Les répercussions sur les zones rurales de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le présent rapport sont mentionnées dans les initiatives stratégiques établies dans le Plan stratégique de la Ville 2011-2014.

CONSULTATION

Les Priorités pour le mandat du Conseil dans le Plan stratégique de la Ville 2011-2014 ont été formulées à partir de ce qui suit : 1) les directives et les commentaires du maire, des présidents et vice-présidents de la Commission du transport en commun et des comités permanents; 2) les directives et les commentaires de la haute direction; 3) les commentaires des membres de la population par l'intermédiaire de délégations devant la Commission du transport en commun et les comités permanents; et 4) les présentations des comités consultatifs dans le cadre des réunions de la Commission du transport en commun et des comités permanents.

L'établissement des mesures de rendement approuvées par le Conseil en mai 2012 a nécessité une vaste consultation auprès des présidents et des vice-présidents de la Commission du transport en commun et des comités permanents.

COMMENTAIRES DU OU DES CONSEILLERS DE QUARTIERS

Cet élément est à l'échelle de la ville.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

There are no legal impediments to implementing the recommendations in the report.

RÉPERCUSSIONS LIÉES À LA GESTION DU RISQUE

Aucune répercussion particulière liée à la gestion du risque n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière directe n'est associée au présent rapport.

INCIDENCES SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le présent rapport et les annexes A à G ont été créés dans un format accessible. Aucune incidence sur l'accessibilité n'est associée à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le présent rapport.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Aucune répercussion sur l'environnement n'est associée à la mise en œuvre des

recommandations présentées dans ce rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technique n'est associée au présent rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport et la documentation à l'appui sont directement liés aux Priorités pour le mandat du Conseil. Le présent rapport contient les résultats de rendement annuel et des analyses des mesures de rendement associées aux Priorités pour le mandat du Conseil et aux objectifs et initiatives stratégiques établis dans le Plan stratégique de la Ville 2011-2014.

DOCUMENTATION À L'APPUI

Annexe A : Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville et modifications proposées au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 – Comité des finances et du développement économique (CFDE)

Annexe B : Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville et modifications proposées au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 – Comité des transports (CT)

Annexe C : Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville et modifications proposées au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 – Comité de l'agriculture et des affaires rurales (CAAR)

Annexe D : Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville et modifications proposées au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 – Comité de l'urbanisme (CU)

Annexe E : Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville et modifications proposées au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 – Comité de l'environnement (CE)

Annexe F : Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville et modifications proposées au Plan stratégique de la Ville 2011-2014 – Commission du transport en commun (CTC)

Annexe G : Résultats détaillés en matière de rendement provenant du Bulletin de rendement équilibré de la Ville et modifications proposées au Plan

stratégique de la Ville 2011-2014 – Comité des services communautaires et de protection (CSCP)

SUITE À DONNER

Le Plan stratégique de la Ville sera révisé en fonction de l'approbation du Conseil et des instructions au personnel.